

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

LE 13 MAI 2014

Séance **spéciale** du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford, tenue MARDI LE 13 MAI 2014 dans la salle de conférence de l'édifice municipal au 505 Frontière à 19h00.

Les avis de convocation ont été signifiés tel que requis par l'article 152 du code municipal de la Province de Québec et les avis publics selon l'article 956 ont bien été affichés. Est présent son honneur le Maire Drew Somerville ainsi que les conseillers suivants: Normand Lussier, Tina Calvarese, Dale Langille, Michael Houle et Lucie Bourdon tous formant quorum sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente. Monsieur le conseiller Howard Silverman est absent.

À 19h00, MONSIEUR LE MAIRE DREW SOMERVILLE ouvre la séance.

2014-05-132

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les avis de convocation ont été signifiés tel que requis par l'article 152 du code municipal de la Province de Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'article 153 du code municipal spécifie qu'on ne peut traiter que les sujets mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents;

IL EST ALORS proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Dale Langille

Et résolu unanimement par les conseillers

QUE l'ordre du jour soit accepté avec aucune modification :

1. Ordre du jour
2. Mandat pour la firme BPR, demande de subvention PIQM, rue Frontière
3. Achat de toilettes faible débit.
4. Période de questions.
5. Clôture de la séance.

2014-05-133

Mandat pour demande de subvention – remplacement des infrastructures de la rue Frontière

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford prévoit le remplacement des infrastructures de la rue Frontière;

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford a l'intention de présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) pour ce projet ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle

Et résolu unanimement par les conseillers :

Que la Municipalité du Village de Hemmingford s'engage que les travaux présentées respectent les critères d'admissibilité indiqués dans le Guide sur le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités et à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continus de ce dernier.

Que la Municipalité du Village de Hemmingford mandate et autorise la firme BPR-Infrastructure inc. à présenter pour et au nom de la Municipalité du Village de Hemmingford une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) pour le projet de remplacement des infrastructures de la rue Frontière;

Que la Municipalité de Village de Hemmingford autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

2014-05-134

Achat de toilettes à faible débit pour les immeubles municipaux

Prenant en considération que la municipalité du Village de Hemmingford a adopté un règlement pour encourager les citoyens à remplacer leurs toilettes régulières par des toilettes à faible débit afin de réduire à long terme la consommation d'eau potable ainsi que le volume et le coût du traitement des eaux ;

Prenant en considération que la municipalité devrait également opter pour le remplacement des toilettes régulières par des toilettes à faible débit ;

Prenant en considération que le prix pour l'achat de 7 toilettes à faible débit est de 1284.67\$ plus taxes ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par madame la conseillère Tina Calvarese

Et résolu unanimement par les conseillers

QUE le conseil municipal autorise l'achat et l'installation de :

- 4 toilettes pour personnes handicapées à faible débit au centre récréatif (171\$ chaque) qui seront installées par l'employé municipal
- 1 toilette pour personnes handicapées à faible débit (171\$) et 2 toilettes régulières à faible débit à l'édifice municipal (122\$ chaque), l'installateur à déterminer.

À 19h25, le maire ouvre la période de questions :

Aucune personne n'a été présente durant cette séance alors la période est fermée immédiatement.

2014-05-135

SÉANCE CLORE

À 19h30 monsieur le conseiller Normand Lussier propose et madame la conseillère Lucie Bourdon appuie que la séance soit close.

ADOPTÉE.

Drew Somerville
Maire.

Diane Lawrence,
Directrice générale/secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Le 13 mai 2014

Séance **spéciale** du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford, tenue MARDI LE 13 MAI 2014 **dans la salle de conférence de l'édifice municipal au 505 Frontière à 19h00.**

Les avis de convocation ont été signifiés tel que requis par l'article 152 du code municipal de la Province de Québec et les avis publics selon l'article 956 ont bien été affichés. Est présent son honneur le Maire Drew Somerville ainsi que les conseillers suivants: Normand Lussier, Tina Calvarese, Dale Langille, Michael Houle et Lucie Bourdon tous formant quorum sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente. Monsieur le conseiller Howard Silverman est absent.

Résolution # 2014-05-133

Mandat pour demande de subvention – remplacement des infrastructures de la rue Frontière

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford prévoit le remplacement des infrastructures de la rue Frontière;

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford a l'intention de présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) pour ce projet ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle
Et résolu unanimement par les conseillers :

Que la Municipalité du Village de Hemmingford s'engage que les travaux présentées respectent les critères d'admissibilité indiqués dans le Guide sur le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités et à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continus de ce dernier.

Que la Municipalité du Village de Hemmingford mandate et autorise la firme BPR-Infrastructure inc. à présenter pour et au nom de la Municipalité du Village de Hemmingford une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) pour le projet de remplacement des infrastructures de la rue Frontière;

Que la Municipalité de Village de Hemmingford autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

Copie certifiée et conforme à nos écritures

*Diane Lawrence,
Directrice générale et secrétaire-trésorière*